



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 37

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 03 avril 2024

OBJET :

DE-24-04-1-07) ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES 2024
AUX ASSOCIATIONS SOCIALES, DE JEUNESSE, PATRIOTIQUES,
SPORTIVES, CULTURELLES, DEVELOPPEMENT DURABLE ET DANS LE
CADRE DES RELATIONS INTERNATIONALES.

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi trois avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le jeudi 21 mars 2024 conformément au Code général des
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN,
Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme
VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme
KAMINSKA, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme VALERO, Mme BRÉON,
Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M.
DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M.
SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme
BALAGNA-RANIN, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. MOULY (pouvoir à Mme MARTIN), Mme SERVIAN (pouvoir à
Mme TOP), M. PITAVY (pouvoir à M. TOURNE), M. LAFON (pouvoir à Mme
LIBERT-ALBANEL), M. POLITZER (pouvoir à Mme GALL), Mme DARNAULT
(pouvoir à M. LOUVIGNÉ).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les crédits inscrits au budget primitif 2024 pour l'attribution de subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé et autres organismes ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 25 mars 2024,

Après avis de la commission Culture, Tourisme, Relations internationales du 28 mars 2024,

Après avis de la commission Jeunesse, Sports, Démocratie participative, Vie des quartiers du 28 mars 2024,

Après avis de la commission Solidarités, Insertion, Santé du 27 mars 2024,

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 28 mars 2024,

Après avis de la commission Sécurité publique, Affaires juridiques, Développement économique, Domaine du 27 mars 2024,

D É L I B È R E

à la majorité (1 abstention(s) : Mme BALAGNA-RANIN,)),

ARTICLE I : Il est décidé d'attribuer une subvention à chacune des associations suivantes :

Associations sociales :

A.P.E.I "Les Papillons blancs de Vincennes"	1 000 €
Association Famille Services Vincennes	5 000 €
Association France Alzheimer Val-de-Marne et maladies apparentées	500 €
Association Générale des Familles de Vincennes	3 000 €
Association Maison Notre-Dame	3 000 €
Association oecuménique d'entraide	2 500 €
Association Valentin Haüy - Comité de Vincennes	500 €
Etre Là Grand Paris (ex ASP Fondatrice - accompagnement, développement des soins palliatifs)	500 €
Clefrançais	1 500 €

Club d'amitié et de partage	2 500 €
Croix-rouge française	5 000 €
Entraide de l'Eglise protestante unie de Vincennes	1 000 €
Entraide et partage - Collectif oecuménique d'action sociale de Fontenay-Montreuil-Saint-Mandé et Vincennes	5 000 €
France Parkinson	1 000 €
Groupe des aphasiques de l'Ile-de-France - GAIF	500 €
LAFABSH	1 000 €
La protection civile Paris Seine	800 €
Les restaurants du cœur - Relais du cœur du Val-de-Marne	8 000 €
Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte	500 €
Rêves	800 €
Secours catholique	4 000 €
Société de Saint Vincent de Paul- Conseil départemental du Val-de-Marne	1 500 €
Solidarités nouvelles pour le logement Val-de-Marne - Groupe de Vincennes	500 €
Un bouchon Une espérance	300 €
Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM - Val-de-Marne)	500 €
Total	50 400 €
<i>Reste à répartir</i>	<i>28 300 €</i>

Associations jeunesse :

Association des Guides et scouts d'Europe (A.G.S.E.) - Groupe Saint-Georges	600 €
Fête le savoir	3 500 €
Scouts et guides de France groupe Jacques-Deschamps	1 000 €
Total	5 100 €
<i>Reste à répartir</i>	<i>1 400 €</i>

Associations développement durable :

Association des chats du bois de Vincennes et alentours	300 €
Ça nous emballe	1 000 €
Métro aux Rigollots	200 €
Le Repaire	300 €
Vincennes Action Climat	2 000 €
Vincennes à vélo	600 €
Total	4 400 €
<i>Reste à répartir</i>	<i>800 €</i>

Associations dans le cadre des relations internationales :

Amicale de la Communauté Portugaise de Vincennes	400 €
Choeur Saint-Louis de Vincennes	2 600 €
La Semaine de l'Afrique en Marche	5 000 €
Total	8 000 €
<i>Reste à répartir</i>	<i>27 910 €</i>

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240403-lmc1H11766H1-DE
Date de réception en Préfecture : 08/04/2024
Date de Publication : 08/04/2024

Associations patriotiques :

Amicale des anciens marins et marins anciens combattants de Vincennes et environs (AAMMAC Vincennes)	100 €
Association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite - Section Val-de-Marne (ONM 94)	100 €
Association des sous-officiers de réserve du Val-de-Marne - Amicale de l'école de perfectionnement des sous-officiers Vincennes (ASOR 94 / AEPSORV)	800 €
Association interarmées des officiers de réserve et des réservistes du Val-de-Marne/Amicale des officiers de réserve de la région de Vincennes (AOR 94 / AORRV)	1 670 €
Comité des associations à caractère patriotique de Vincennes	500 €
Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - comité de Vincennes / Saint-Mandé (FNACA Vincennes / Saint-Mandé)	300 €
Société des membres de la Légion d'honneur - comité de Vincennes / Fontenay-sous-Bois (SMLH Vincennes / Fontenay-sous-Bois)	1 360 €
Souvenir français - comité de Vincennes (SF Vincennes)	370 €
Union nationale de défense des intérêts des anciens combattants mutilés, grands invalides et victimes civiles de guerre - (UDIAC 94 - Vincennes / Saint-Mandé)	500 €
Union nationale des combattants 70 e section (UNC 70)	300 €
Vincennes - Tradition chasseurs (Fanfare)	2 000 €
Total	8 000 €
<i>Reste à répartir</i>	<i>0 €</i>

Associations culturelles :

AMOPA 94 – Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques du Val-de-Marne	100 €
Arts en mouvements	1 000 €
Association des Musiques pour Adultes au Conservatoire - AMAC	13 000 €
Choeur "Chanter"	1 000 €
Choeur Saint-Louis de Vincennes	1 400 €
Club micronet Vincennes	500 €
Compagnie Vert Bitume	1 000 €
Croise, Tourne !	200 €
Ensemble choral de Vincennes	1 000 €
Fers Play	1 000 €
Harmonie municipale de Vincennes	2 000 €
La compagnie Sandrine Anglade	2 000 €
La Guirlande	2 000 €
La Ronde des Savoirs	500 €
La troupe insensée – Atelier Entre-Deux	500 €
La voix des fleurs	1 000 €
Les comédiens du château	800 €
Société des amis de Vincennes	2 000 €
Théâtre instant présent	1 500 €

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240403-lmc1H11766H1-DE
Date de réception en Préfecture : 08/04/2024
Date de Publication : 08/04/2024

Tonalités	1 400 €
Union philatélique de l'Est parisien	300 €
Vincennes Images	500 €
Vincennes Images Festival	20 000 €
Violons and co	1 000 €
Total	55 700 €
<i>Reste à répartir</i>	<i>15 800 €</i>

Associations sportives :

1ère Compagnie d'arc de Vincennes	5 000 €
Airshot	500 €
Association de cardiologie Ile-de-France - Club cœur et santé de Vincennes	1 000 €
Basket Athlétic club de Vincennes (B.A.C. - Vincennes)	12 000 €
Cercle d'Escrime de Vincennes	14 000 €
Gym "V" pour tous	500 €
Les Dauphins de Vincennes	5 000 €
Les échecs de Vincennes	7 000 €
Musculation Vincennes club	500 €
Rythmique sportive vincennoise	500 €
Société Vincennoise de Lutte et de Judo	15 000 €
Taekwondo Vincennes	500 €
Tennis de table vincennois	3 000 €
Triathlète attitude	1 000 €
Union et Avenir de Vincennes	3 000 €
Vélo-club de Vincennes	3 000 €
Vincennes Athlétic	11 000 €
Vincennes Badminton-Club (V.B.C.)	1 000 €
Vincennes Plongée Passion	1 000 €
Vincennes Rock Club	500 €
VITA-GV Gymnastique volontaire de Vincennes	500 €
Yacht club de Vincennes	1 000 €
Total	86 500 €
<i>Reste à répartir</i>	<i>50 500 €</i>

ARTICLE II : Ces dépenses seront prélevées sur les crédits prévus au budget primitif 2024, aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire

Signé

Signé

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20240403-lmc1H11766H1-DE Date de réception en Préfecture : 08/04/2024 Date de Publication : 08/04/2024
--